

Rapport financier sur les comptes de l'année 2013 et le budget 2014

Documents

Les comptes de 2012, 2013 et le budget 2014 peuvent être analysés sur les trois tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, le budget. Les comptes détaillés et l'annexe peuvent être consultés au siège aux heures d'ouverture, de la date d'envoi de la convocation jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Le cabinet AUDITOR a procédé à la vérification des comptes de l'association pour la sixième année consécutive. Son rapport sera lu à l'assemblée avant le vote sur les comptes. Nous avons suivi les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

Présentation des comptes

La présentation du compte de résultat est identique à celle des années précédentes, avec une ventilation analytique adaptée qui permet une vision de l'activité associative et des différents projets sur lesquels nous obtenons des concours extérieurs. Les comptes des délégations simples sont intégrés en comptabilité, délégation par délégation.

Nouvelles immobilisations en 2013

La reconstruction d'un site internet (24 247,50 €), amortissement sur 5 ans ; la réfection de l'ensemble des circuits électriques et réseau informatique du siège, (21 413,55 €), amortissement sur 8 ans ; et 5 253,96 € de peintures et serrurerie (réparation de porte et de serrures de sûreté), amortissement sur 3 ans, sont immobilisés prorata temporis dans les comptes de l'année 2013.

Produits

Les produits sont listés dans le compte de résultat. L'assemblée générale de 2012 a validé une augmentation du montant des cotisations, pour l'année 2013. La recette totale des adhésions (191 371 €) est supérieure au budget et supérieure à 2012 (+ 11 464 €).

Nous comptons 8 141 adhérents en 2012, 7 666 en 2013. Nous en avons donc perdu 475 depuis l'an dernier et 680 en 5 ans. L'augmentation des tarifs de cotisation a généré une augmentation de la recette d'environ 10 350 €.

Parallèlement, le nombre des abonnés à la revue a également baissé de 247 par rapport à 2012 et de 361 par rapport à 2011. Les recettes liées à la revue

(abonnements et vente de publicité) diminuent de 5 594 € par rapport à 2012.

Comme les cotisations, les dons et donations sont un élément fondamental des ressources de MPF. Ils sont passés de 103 971 € en 2012 à 92 103 € en 2013 ; l'écart par rapport aux chiffres de 2012 n'est pas significatif dans la mesure où l'année passée avait été exceptionnelle. Les dons 2013 sont supérieurs à la prévision faite en début d'année. Les frais non remboursés aux bénévoles qui demandent à bénéficier d'un avoir fiscal représentent 60 752,72 € de ce montant (en progression de 5 178 €). Cette recette est portée en dépenses pour un montant équivalent, elle est donc sans effet sur le résultat.

Subventions

Les subventions inscrites en produits au niveau du siège au titre de 2013 ont été de 44 500€, toutes utilisées à financer nos différents projets. Nous avons également touché des subventions du Ministère de la Culture et du Centre National du Livre pour procéder à la numérisation de l'ensemble de la collection de la revue. Ce chantier sera réalisé en 2014. Les sommes allouées ont été provisionnées.

Les subventions perçues par les délégations sont de 13 865 €. Elles sont en progression de 1 895 € par rapport à 2012.

Charges

Les charges sont listées dans le compte de résultat.

Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles : 4 853,45 € constituées essentiellement de dons à d'autres associations.

Produits exceptionnels : 3 239,29 €, à savoir, un remboursement fournisseur et la reprise de chèques non encaissés datant de plus de 10 ans.

Dettes et créances

Les dettes et créances sont liées aux opérations courantes d'exploitation. MPF n'a aucune créance ni dette à plus d'un an.

Informations sur les projets budgétisés en 2013

Chacun des projets décrits par le président dans son rapport moral, sur lesquels nous avons demandé des

financements externes, sont identifiés dans le compte de résultat.

Résultat

Le résultat de MPF est positif à **12 471,73 €** Il est proposé de l'affecter au fonds de réserve de trésorerie.

Rémunération des dirigeants

L'ensemble des membres du conseil d'administration et notamment les sept membres du bureau, dirigeants de l'association, sont bénévoles, ne bénéficient d'aucun avantage en nature, et n'ont aucun contrat avec MPF. Il n'y a aucun dirigeant salarié.

Effectifs

En 2013, MPF a employé 7 salariés dont 3 à temps complet, 4 à temps partiel dont deux à temps très limité, soit au total, 4,1 «équivalents temps plein». Parmi ces personnes MPF a employé durant 2 mois ½ une personne en CDD dans le cadre du projet réseau rural ("RésoRural").

Ce retour à un effectif plus conforme à nos besoins et à nos moyens financiers fait suite, il convient de le rappeler à un pic de 6,1 Equivalent Temps Plein en 2012. La somme des salaires bruts des cinq personnes les mieux rémunérées est de 105 290 €.

Bénévolat

Conformément aux recommandations du ministère, depuis 2008, le bénévolat a été valorisé dans les comptes de Maisons Paysannes de France en produits et en charges, de façon à en mesurer l'importance dans l'action de notre association. Le travail des bénévoles augmente sensiblement, passant de 1 462 951 € (2012) à 1 615 930 € (2013). Cette croissance s'explique surtout par une meilleure remontée des informations et une attention croissante des délégations à ce poste. Cela représente deux fois les «ressources monétaires» de MPF.

Budget 2014

Nous chiffrons dans le budget la poursuite de nos projets et la réalisation d'investissements complémentaires à ceux de 2013. Les tarifs des cotisations 2014 sont inchangés et restent au niveau appliqué en 2013.

Les subventions à percevoir en 2014 sont estimées à 32 830 € pour le siège et 12 000 € dans les délégations. Ce chiffre représente une baisse sensible pour le siège. Toutes nos conventions sont terminées ou quasiment (ne reste à facturer que le reliquat du projet Réseau Rural : 7 000 €) et aucun projet en discussion ne présente de réelles chances d'aboutir en 2014, justifiant une inscription au budget. Pour les délégations, l'estimation est basée sur une projection prudente du réalisé 2013.

Les investissements envisagés pour l'année 2014 sont nettement moins importants que ceux que nous avons

réalisés en 2013. Le changement du serveur informatique n'a pu être réalisé. La somme de 3 000 € reste inscrite au budget pour le matériel informatique et divers remplacements qui seraient nécessaires. De même, nous inscrivons aux investissements les adaptations du site Internet prévues dans le projet de numérisation de la revue pour lequel nous avons déjà perçu les subventions du Ministère de la Culture et du Centre National du Livre.

Le budget total de Maisons Paysannes est équilibré. Par contre, le budget du siège présente un déficit de près de 10 562 €.

Cotisation et abonnement 2015

Nous ne proposons pas d'augmentation des cotisations pour l'année 2015. Nous espérons voir se multiplier les dons, même modestes, qui viendraient augmenter nos recettes. De nombreux adhérents le font maintenant et nous les en remercions vivement. Les résultats de l'année 2013 nous montrent bien l'importance de cette générosité pour notre action. Nous savons tous que cotisations et dons permettent une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé. Il convient de le rappeler à chaque fois aux adhérents et donateurs que nous côtoyons. Le recours accru au bénévolat, que ce soit dans les délégations ou au siège, est un autre moyen de limiter les dépenses et/ou d'augmenter nos moyens d'actions et/ou de stimuler des adhésions.

Situation financière du siège

Les efforts consentis par tous ces dernières années ont permis une amélioration sensible de la situation financière du siège. La diminution de la masse salariale, les contrats d'études menés à terme nous ont permis de ré-alimenter les fonds propres du siège négatifs depuis 2008. Les résultats de 2011 (44 235,62 €), de 2012 (25 962,84 €) et maintenant de 2013 (10 873,31 €) permettent de poursuivre l'amélioration de notre situation en passant d'un déficit de - 9 329 € à un excédent de **1 543,51 €**. Il convient de poursuivre cet effort pour reconstituer une réserve de trésorerie.

Au niveau de notre trésorerie, l'année 2013 se conclut de façon satisfaisante. Contrairement à 2012, 2013 fut une année très tendue. En effet, nos fonds ont été sévèrement éprouvés par deux projets importants (site Internet et travaux du siège). La solidarité a permis de limiter les dépenses durant les deux mois critiques et d'absorber le creux de notre compte bancaire. 2014 commence avec une situation financière suffisante pour nous permettre de conduire les projets en cours à leur terme. C'est, comme nous l'avions annoncé l'an dernier, le retour d'une organisation resserrée et des moyens moins importants. La rigueur est plus que jamais d'actualité pour MPF.